

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 29 mars 2010

Conseillers en exercice : **61**Date de Publicité : 30/03/2010

D -20100177

Reçu en Préfecture le : CERTIFIE EXACT,

#### Aujourd'hui Lundi 29 mars Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

## Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux Supension de séance à 17h08 et reprise à 17h33

#### **Etaient Présents:**

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, Mme Elizabeth TOUTON ( sauf de 15h55 à 16h05), M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, MIle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES ( présente jusqu'à 17h35), Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

#### Excusés:

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Véronique FAYET, M. Josy REIFFERS, Mme Chantal BOURRAGUE, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER,

# Travaux d'urgence et petites interventions dans les bâtiments communaux. Signature des marchés. Autorisation.

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des travaux et petites interventions à réaliser en urgence dans les bâtiments communaux ainsi qu'à la Dune, la Direction des Achats et Marchés a lancé un appel d'offres ouvert sur la base d'un dossier de consultation élaboré par le Centre d'Entretien et d'Exploitation.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la commission d'appel d'offres a classé en premier les offres des sociétés suivantes :

15 corps d'état pour les bâtiments communaux situés sur les villes de Bordeaux et les communes de Bruges, Cenon, Le Haillan et Talence :

Lot 1 : Maçonnerie, Carrelage, plâtrerie traditionnelle

La dépense annuelle est estimée à 10 000 € TTC

Société REBAT sur la base de prix unitaires et forfaitaires indiqués à l'acte d'engagement.

Lot 2 : Couverture, Zinguerie, Charpente

La dépense annuelle est estimée à 80 000 € TTC

Société GALLEGO sur la base de prix unitaires et forfaitaires indiqués à l'acte d'engagement.

Lot 3 : Etanchéité

La dépense annuelle est estimée à 20 000 €TTC

Société SMAC sur la base de prix unitaires et forfaitaires indiqués à l'acte d'engagement.

Lot 4 : Plâtrerie sêche, Plafonds suspendus, pose éléments bois

La dépense annuelle est estimée à 30 000 €TTC

Société PPG sur la base de prix unitaires et forfaitaires indiqués à l'acte d'engagement.

Lot 5: Menuiserie bois, parquets

La dépense annuelle est estimée à 20 000 €TTC

Société AMALTHEE sur la base de prix unitaires et forfaitaires indiqués à l'acte d'engagement.

Lot 6 : Métallerie

La dépense annuelle est estimée à 5 000 €TTC

Société MEDINA sur la base de prix unitaires et forfaitaires indiqués à l'acte d'engagement.

Lot 7: Menuiserie aluminium, PVC

La dépense annuelle est estimée à 25 000 €TTC

Société CRM sur la base de prix unitaires et forfaitaires indiqués à l'acte d'engagement.

Lot 8 : Plomberie, chauffage, fumisterie

La dépense annuelle est estimée à 60 000 € TTC

Société SPIE sur la base de prix unitaires et forfaitaires indiqués à l'acte d'engagement.

Lot 9 : Vitrerie, miroiterie, films opacifiants et/ou solaires

La dépense annuelle est estimée à 120 000 €TTC

Société AMALTHEE sur la base de prix unitaires et forfaitaires indiqués à l'acte d'engagement.

Lot 10 : Electricité

La dépense annuelle est estimée à 60 000 €TTC

Société INEO sur la base de prix unitaires et forfaitaires indiqués à l'acte d'engagement.

Lot 11 : Stores, Volets roulants alu, pvc et bois

La dépense annuelle est estimée à 60 000 €TTC

Société B'MIX sur la base de prix unitaires et forfaitaires indiqués à l'acte d'engagement.

Lot 12: Grilles, Rideaux métalliques

Ce lot a été déclaré sans suite en application de l'article 59 IV du code des marchés publics.

Lot 13 : Nettoyage réseaux

La dépense annuelle est estimée à 60 000 € TTC

Société SANITRA FOURRIER sur la base de prix unitaires et forfaitaires indiqués à l'acte d'engagement.

Lot 14 : Alarme détection incendie

La dépense annuelle est estimée à 15 000 €TTC

Société SATELEC sur la base de prix unitaires et forfaitaires indiqués à l'acte d'engagement.

Lot 15 : Réparation horlogerie

La dépense annuelle est estimée à 30 000 € TTC

Société SATELEC sur la base de prix unitaires et forfaitaires indiqués à l'acte d'engagement.

5 corps d'état pour l'établissement La Dune à Arcachon :

Lot 16 : Maçonnerie, Carrelage, Plâtrerie, Plafonds suspendus, Vitrerie, Peinture-Revêtement sol

La dépense annuelle est estimée à 2 000 €TTC

Société REBAT sur la base de prix unitaires et forfaitaires indiqués à l'acte d'engagement.

Lot 17: Couverture, Zinguerie, Plomberie, Chauffage

La dépense annuelle est estimée à 2 000 € TTC

Société GALLEGO sur la base de prix unitaires et forfaitaires indiqués à l'acte d'engagement.

Lot 18: Menuiserie bois, alu et pvc, Métallerie, Volets roulants

La dépense annuelle est estimée à 8 000 € TTC

Société B'MIX sur la base de prix unitaires et forfaitaires indiqués à l'acte d'engagement.

Lot 19: Electricité

La dépense annuelle est estimée à 1 500 € TTC

Société SPIE sur la base de prix unitaires et forfaitaires indiqués à l'acte d'engagement.

Lot 20 : Nettoyage réseaux divers

La dépense annuelle est estimée à 1 500 €TTC

Société SANITRA FOURRIER sur la base de prix unitaires et forfaitaires indiqués à l'acte d'engagement.

Les marchés à bons de commande sans montant minimum ni maximum, seront conclus pour une durée de un an reconductible expressément 3 fois selon les dispositions de l'article 77.1 du Code des Marchés Publics. Ce type de marché permet à la Ville de Bordeaux de ne pas être engagée financièrement par un montant minimum.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur Le Maire à signer les marchés avec les sociétés précitées en application des articles 33, 40 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020 - articles 61522 et 61558.

### **ADOPTE A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 mars 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE